

Strasbourg, le 11 octobre 2017  
[tpvs23f\_2017.docx]

**T-PVS (2017) 23**

CONVENTION RELATIVE À LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE  
ET DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

**Comité permanent**

37<sup>e</sup> réunion  
Strasbourg, 5-8 décembre 2017

---

**6<sup>e</sup> réunion du Groupe d'experts de la conservation  
des oiseaux sauvages**

Sliema (Malte), 21 juin 2017

**- RAPPORT DE LA RÉUNION -**

*Document préparé par la  
Direction de la Citoyenneté démocratique et de la Participation*

Le Comité permanent est invité à:

- prendre acte du rapport de la 6<sup>e</sup> réunion du Groupe d'experts de la conservation des oiseaux sauvages, organisée le 21 juin 2017 à Sliema (Malte);
- remercier les autorités nationales de Malte pour l'excellent accueil de la réunion;
- prendre note de la décision du Groupe de réexaminer son mandat et d'élaborer un Programme-cadre de travail assorti de résultats attendus clairement définis, pour discussion à sa prochaine réunion;
- prendre note des propositions de priorités dans les activités futures du Groupe, fondées sur les discussions relatives à la valeur ajoutée de la Convention pour la sauvegarde des oiseaux sauvages.

## **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le Président du Groupe d'experts, M. Rastislav Rybanic, souhaite la bienvenue aux participants à la série de réunions des trois prochains jours consacrées à la protection des oiseaux. Il remercie chaleureusement les autorités maltaises pour leur aimable invitation à accueillir ces importantes réunions et souhaite à tous les participants de fructueuses et agréables discussions.

M. Sergei Golovkin, Président du réseau de Correspondants spéciaux de la Convention de Berne pour la mise à mort illégale d'oiseaux, souhaite à tous les participants la bienvenue à Malte de la part des autorités maltaises. Il propose son assistance et celle de son équipe à tous les participants qui pourraient en avoir besoin, et espère qu'ils pourront bénéficier d'un bon déroulement des réunions et atteindre tous les résultats attendus.

## **2. FAITS NOUVEAUX DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE BERNE DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION DU GROUPE D'EXPERTS**

Le Secrétariat rappelle aux participants [le travail passé et présent de la Convention](#) et du Groupe d'experts, ainsi que les recommandations et normes récemment adoptées en faveur de la sauvegarde d'espèces d'oiseaux.

## **3. LE POINT SUR LES ACTIVITÉS DE PROTECTION DES OISEAUX DANS D'AUTRES INSTANCES**

Une série de présentations permet aux participants de faire le point sur les activités mises en œuvre par d'autres conventions et accords internationaux et par les organisations partenaires en matière de protection des oiseaux sauvages.

Les participants ont pu découvrir la plate-forme européenne de l'AEWA pour la gestion des oies, qui est passée de la focalisation sur des espèces uniques à une approche couvrant plusieurs espèces, la coordination du Groupe de travail et la mise en œuvre des objectifs de la plate-forme et de son Centre international de données, qui assure une collecte efficace d'informations sur toutes les populations européennes d'oies.

Les participants sont également informés des projets actuels [de la CMS sur les oiseaux](#), dont les différents Groupes de travail opérationnels et Task Forces, des Plans d'action mis en place et des propositions d'inscrire de nouvelles espèces dans les Annexes de la Convention, qui seront examinées par la prochaine COP 12 de la CMS.

Le représentant de la Commission européenne rappelle le Plan d'action de l'UE pour la Nature, les personnes et l'économie et souligne que sa toute récente adoption est le fruit de deux années et demie de travaux dans le cadre de la vérification de la pertinence des Directives nature de l'UE.

EURONATUR présente aux participants l'état d'avancement de son [Programme pour le couloir de migration de l'Adriatique](#) et ses activités en cours, comme le renforcement des capacités et les ateliers visant à renforcer la mise en réseau et la coopération entre les acteurs locaux et les ONG, ainsi que ses publications les plus récentes et ses activités futures.

La FACE informe également les participants de l'[organisation d'activités actuelles](#) en rapport avec le Plan d'action de l'UE et la Charte européenne de la chasse et de la biodiversité de la Convention de Berne et ses prochaines initiatives pour l'éradication de la mise à mort illégale d'oiseaux.

Au cours de la **discussion qui suit les faits nouveaux**, BirdLife Europe présente ses dernières activités en matière de protection des oiseaux migrateurs et insiste sur le fait que la Convention de Berne devrait suivre les initiatives de protection de la Bernache nonnette, une espèce protégée en vertu de l'Annexe II et dont la chasse est interdite.

#### 4. LES PLANS D'ACTION PAR ESPÈCES ET LEUR MISE EN ŒUVRE

L'AEWA donne ensuite un aperçu de ses travaux actuels dans le cadre de ses [Plans d'action par espèces et de ses Plans de gestion](#), de la révision du format des plans d'action par espèce et des plans de gestion de l'AEWA et des principales justifications de ce travail, ainsi que de la révision, de la suppression ou de la prolongation de plans d'action internationaux existants. Elle annonce aussi l'élaboration de 5 plans d'action et de gestion nouveaux ou révisés (Erismature à tête blanche, Pélican frisé, Bernache nonnette, Oie cendrée et Macreuse brune), qui devraient être adoptés par la prochaine réunion des Parties à l'AEWA, en 2018.

La Commission européenne souligne l'importance des plans d'action par espèce pour la réalisation des objectifs de diversité biologique de l'UE. C'est pourquoi l'UE soutient fermement leur développement, y compris financièrement par le biais du projet LIFE EuroSAP. Notons toutefois que leur mise en œuvre varie d'un Etat membre à l'autre, essentiellement en raison des moyens financiers et humains dont dispose le pays. Les Etats ont donc besoin d'une assistance, et notamment d'orientations sur la manière de mettre en œuvre ces plans.

Birdlife Europe présente l'État d'avancement de la réalisation du projet [LIFE EuroSAP](#), car les plans d'action par espèce sont en cours de finalisation pour 9 des 16 espèces concernées par le projet. L'une de ses principales caractéristiques est le lancement d'un outil de suivi des plans d'action qui n'est pas encore pleinement opérationnel : [www.trackingactionplans.org](http://www.trackingactionplans.org). Une manifestation marquera la fin du projet d'avril-début mai 2018 à Bruxelles.

Un des temps forts du projet est la création d'un Groupe de coordination pour les espèces d'Europe, une plate-forme chargée de coordonner les efforts des 5 cadres juridiques œuvrant à la protection des oiseaux – l'Union européenne, la CMS, le protocole d'accord sur les rapaces, l'AEWA et la Convention de Berne. BirdLife International devrait en principe assurer le secrétariat du Groupe, et le mandat de ce dernier est en cours de préparation. Une de ses principales missions sera de proposer de faire adopter les espèces prioritaires qui devraient bénéficier d'un plan d'action par espèce.

Une **discussion sur les défis auxquels se heurte la mise en œuvre** des plans d'action par espèce, les éventuelles lacunes et les besoins de coopération, le Groupe relève les aspects suivants, pour lesquels une action d'ampleur internationale pourrait s'avérer efficace :

Concernant les **rappports entre les plans d'action par espèce, les plans d'action nationaux et la mise en œuvre locale**:

- il faut une claire définition des rapports entre les plans d'action par espèce et les plans d'action nationaux et des études minutieuses sur la nécessité d'élaborer de nouveaux plans d'action nationaux. Les moyens dont disposent les pays sont toutefois très variables, et beaucoup d'Etats ont besoin d'aide pour parvenir à une mise en œuvre efficace des plans d'action par espèce;
- l'actualisation et la préparation des plans d'action par espèce exige un travail considérable et beaucoup de temps, il conviendrait par conséquent d'analyser pourquoi ces plans fonctionnent pour certaines espèces, mais nettement moins bien pour d'autres;
- pour les espèces chassables, il faudrait examiner le caractère soutenable de la chasse pour les espèces sur l'ensemble des Etats de leur aire de répartition, si possible au niveau international;
- des moyens d'améliorer l'engagement politique en faveur des plans d'action par espèce devraient être étudiés, car ces plans ne sont pas juridiquement contraignants et dépendent de la bonne volonté des milieux politiques à leur égard au niveau national.

Concernant les **Plans d'action et de gestion d'espèces multiples** :

- l'approche par espèces multiples est novatrice, mais des efforts supplémentaires devront être consentis pour améliorer le système et y intégrer des détails spécifiques à chaque pays, les problématiques et les actions requises. Par la suite, il sera ainsi plus facile d'assurer la coordination/surveillance internationale;

- la Convention de Berne et la Commission européenne sont désormais instamment priées d'utiliser le nouveau format de l'AEWA pour les plans d'action internationaux pour des espèces individuelles ou multiples. La CMS utilise déjà ce format.

Concernant la **coordination internationale** :

- il est manifestement nécessaire de disposer d'une structure de coordination des efforts de divers acteurs (AEWA, CMS, Berne, UE). Le groupe de coordination européenne prévu par le projet Life EuroSAP serait utile. Les ONG ont un rôle important à jouer dans l'élimination de tels obstacles potentiels ;
- l'accent devrait être mis sur la rationalisation des efforts de protection des oiseaux, notamment dans l'agriculture et l'exploitation forestière et dans les politiques sectorielles de l'UE et ses mécanismes de financement. Un effort encore plus important devrait être consacré au dialogue avec les parties prenantes des secteurs pertinents ;
- le niveau international doit également jouer un rôle dans le renforcement des capacités, pour aider, dans un processus collectif, à mieux apprendre par l'expérience et à tirer des leçons des erreurs passées ;
- la coordination des initiatives internationales devrait aussi être assurée par le biais des différents groupes de travail sur l'énergie, l'empoisonnement, l'IKB, etc.

## **5. SUIVI DES PLAINTES PORTÉES À L'ATTENTION DE LA CONVENTION DE BERNE CONCERNANT LA SAUVEGARDE DES OISEAUX EN EUROPE**

### **5.1 Plaintes en attente n° 2014/3: allégations de mise à mort intentionnelle d'oiseaux en Serbie et n° 2016/3: allégations de mise à mort intentionnelle de rapaces en Serbie**

Les autorités nationales présentent un [rapport détaillé sur les efforts mis en œuvre](#) pour coordonner la lutte contre le phénomène de la mise à mort illégale d'oiseaux dans le pays. Le [projet LIFE pour l'Aigle pannonien](#) et les activités envisagées dans ce cadre en Serbie sont également présentés. Le Groupe discute des diverses approches et des actions envisageables par les autorités nationales:

- a) constituer une boîte à outils réunissant les lois et réglementations internationales et nationales applicables dans la lutte contre le phénomène de la mise à mort illégale d'oiseaux dans le pays ;
- b) contacter le réseau THEMIS et avec IMPEL pour demander leurs conseils et leur soutien ;
- c) intensifier la coopération avec les pays voisins, y compris dans le cadre du projet Life pour l'Aigle pannonien ;
- d) renforcer l'application des mesures préventives, et en particulier contre l'utilisation de pesticides et d'appâts interdits, en recourant par exemple à des chiens spécialement dressés, sur le modèle des opérations réussies de l'Italie et de l'Espagne ;
- e) réserver à budget annuel suffisant pour les analyses des cadavres d'oiseaux.

### **5.2 Plainte en attente n° 2014/6: énergie éolienne à Izmir (Turquie)**

Les autorités nationales turques présentent un rapport sur l'état d'avancement des installations éoliennes sur la péninsule d'Izmir, en Turquie, sur les EIE réalisées, la surveillance obligatoire de trois ans dans les couloirs de migration qui traversent les secteurs concernés par les installations éoliennes.

Plusieurs approches et mesures envisageables par les autorités nationales turques sont identifiées au cours des débats:

- a) un éventuel renforcement de la coopération avec le partenaire Birdlife au plan national car les installations éoliennes de ce secteur, qui ne sont apparemment pas sur un important couloir de migration, pourraient avoir un impact sur les populations d'autres espèces d'oiseaux ;

- b) le partenaire national Birdlife propose de fournir des informations, en s'appuyant sur ses propres méthodes de cartographie de la sensibilité, qui peuvent prendre en compte les autres espèces d'oiseaux concernées ;
- c) la possibilité d'envisager des mesures de surveillance et d'atténuation avec les parties prenantes et les ONG nationales, chaque fois que de grands parcs d'éoliennes sont envisagés, y compris dans le secteur de Çeşme.

Les deux plaintes seront réexaminées quand le Bureau de la Convention se réunira en septembre, et de nouvelles demandes de rapports seront probablement envoyées aux autorités.

## **6. MANDAT DU GROUPE D'EXPERTS ET PROCHAINE RÉUNION DU GROUPE**

Le Groupe discute également de la valeur ajoutée de l'action Convention de Berne en matière de protection des oiseaux sauvages, dans un paysage complexe où interviennent de nombreux acteurs et institutions.

La Convention de Berne est présentée comme une pionnière dans plusieurs aspects de la protection des oiseaux, en ce qu'elle a su développer des idées qui ont ensuite été adoptées par d'autres acteurs.

Le Groupe évoque la possibilité de donner au Groupe d'experts le rôle de catalyseur dans la réflexion sur les problématiques émergentes et de mécanismes de coordination pour les Parties contractantes, qui alimenterait les activités d'autres groupes qui dépendent d'autres instruments, comme les groupes sur les couloirs de migration, l'énergie, l'empoisonnement, les énergies renouvelables, etc.

Plusieurs propositions sont formulées pour les priorités futures du Groupe à partir des discussions sur la valeur ajoutée de la Convention:

- contrôler l'impact potentiel des dérogations (Article 9 de la Convention de Berne) sur le statut de conservation des espèces concernées, éventuellement en collaboration avec la Commission européenne. L'importance d'élaborer une base de données normalisée est évoquée, parce qu'elle permettrait d'évaluer ou d'analyser l'impact potentiel des dérogations ;
- envisager une révision de la Charte européenne de la chasse et de la biodiversité;
- étudier la possibilité pour la Convention de Berne d'établir des relations plus fortes et de servir de plate-forme de coopération entre les Etats membres de l'UE et les pays d'Europe non membres de l'UE situés sur les itinéraires de migration des espèces;
- maintenir prioritairement le rôle de la Convention dans la lutte contre la mise à mort illégale d'oiseaux, dans le cadre du plan de Tunis;
- continuer d'intervenir, quand le Bureau estime que c'est important, pour examiner les dossiers relatifs à la sauvegarde des oiseaux et conseiller le Bureau. Cela offre une occasion d'examiner les affaires dans un contexte international, de tirer des leçons de l'expérience d'autres pays et d'analyser les éventuelles questions de coopération transfrontalière avec les pays voisins;
- poursuivre les travaux de la Convention sur les lignes électriques et les oiseaux, en incluant les faits et défis nouveaux en rapport avec les projets d'énergies renouvelables;
- maintenir la discussion des plaintes concernant des espèces d'oiseaux dans le cadre de la Convention, continuer de conseiller le Comité permanent sur ces questions et proposer une plate-forme de coopération entre les autorités et les parties prenantes pour ce genre de plaintes;
- consacrer de l'espace pour discuter du renforcement des capacités non seulement au sein du groupe proprement dit, mais aussi au plan national car, dans la plupart des dossiers, la mise en œuvre dépend des capacités et de la prise de conscience des parties prenantes et des acteurs locaux;
- intégrer le fruit des travaux dans d'autres secteurs : l'agriculture et la sauvegarde des oiseaux, les transports et la sauvegarde des oiseaux, la sylviculture et la sauvegarde des oiseaux, etc.

Le Groupe d'experts décide que le Secrétariat devrait préparer, en coopération avec le Président du Groupe d'experts, un mandat révisé du groupe assorti d'un projet de Programme-cadre de travail. Ce projet devrait mieux spécifier les domaines d'activités futures du groupe et, si possible, être orienté sur des résultats spécifiques. Le Groupe d'experts pourrait commenter ce projet par la voie électronique avant sa réunion suivante, où il serait finalisé. Le Comité permanent pourrait ainsi décider de la fréquence des réunions de ce groupe, en fonction des résultats attendus.

## **7. ELECTION DU NOUVEAU PRÉSIDENT DU GROUPE D'EXPERTS**

Le Groupe décide à l'unanimité de réélire M. Rastislav Rybanic comme Président du Groupe d'experts, et M. François Lamarque comme Vice-Président du Groupe.

**Annexe****CONVENTION DE BERNE****6E RÉUNION DU GROUPE D'EXPERTS DE LA CONSERVATION DES OISEAUX SAUVAGES**

Mercredi 21 juin 2017  
Sliema (Malte)

**LISTE DES PARTICIPANTS****I. CONTRACTING PARTIES / PARTIES CONTRACTANTES****ALBANIA / ALBANIE**

Mr Ermal HALIMI, Biodiversity Directorate and Protected Areas, Ministry of the Environment, Forests & Water Administration, Rruga Norbert Jokl, Blvd Zhan d' Ark. No. 23, TIRANA / Albania.  
Tel: + 355 694047390. E-mail: [ermal.halimi@moe.gov.al](mailto:ermal.halimi@moe.gov.al)

**BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZÉGOVINE**

Ms Nada MLINAR, Executive Assistant for International Co-operation, Ministry of the Foreign Trade and Economic Relations, Musala 9, BA-71000 SARAJEVO.  
Tel: +387 65573201. E-mail: [nada.mlinar@mvtco.gov.ba](mailto:nada.mlinar@mvtco.gov.ba)

**CROATIA / CROATIE**

Ms Maja POLIĆ, Senior Inspector of Nature Protection, Directorate for Inspectional Affairs, Sector for Nature Protection Inspection, Ministry of Environment and Energy, Mike Tripala 6, HR-21000 SPLIT.  
Tel: +385 21 340 405. E-mail: [maja.polic@mzoip.hr](mailto:maja.polic@mzoip.hr)

**CYPRUS / CHYPRE**

Mr Panicos PANAYIDES, Game & Fauna Department Officer, Ministry of the Interior, CY-1453 NICOSIA.  
Tel: +357 22 867 897. Fax: +357 22 867 780. E-mail: [panayides.gf@cytanet.com.cy](mailto:panayides.gf@cytanet.com.cy)

**CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE**

Ms Libuše VLASÁKOVÁ, Ministry of the Environment of the Czech Republic, Vršovická 65, CZ-PRAGUE 10.  
Tel: +420 267122372. E-mail: [libuse.vlasakova@mzp.cz](mailto:libuse.vlasakova@mzp.cz)

**EUROPEAN UNION / UNION EUROPÉENNE**

Mr Ludovic LE MARESQUIER, Nature Policy officer, European Commission, Directorate-General for Environment, Unit ENV.D.3 Nature Protection, Avenue de Beaulieu 5, office BU 5 06/120, BE-1049 Brussels/Belgium.  
Tel: +32 2 29 84956. E-mail: [ludovic.le-maresquier@ec.europa.eu](mailto:ludovic.le-maresquier@ec.europa.eu)

**FRANCE / FRANCE**

Mr François LAMARQUE, Chargé de mission pour les actions européennes et internationales en faveur de la faune et de la flore sauvage, DGALN/DEB/PEM2, Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, Tour Séquoia, FR-92055 LA DEFENSE Cedex.  
Tel: +33 140 81 31 90. E-mail: [francois.lamarque@developpement-durable.gouv.fr](mailto:francois.lamarque@developpement-durable.gouv.fr)

**GERMANY / ALLEMAGNE**

Mr Oliver SCHALL, Deputy Head of Division, Federal Ministry for the Environment, Nature Conservation and Nuclear Safety, Division N I 3 Species Protection, Robert-Schuman-Platz 3, DE-53175 BONN.

Tel: +49-228-3052632. E-mail: [oliver.schall@bmub.bund.de](mailto:oliver.schall@bmub.bund.de)

**HUNGARY / HONGRIE**

Mr András SCHMIDT, Deputy Head of Department for Nature Conservation, Ministry of Agriculture, Department for Nature Conservation, Kossuth tér 11, H-1055 BUDAPEST.

Tel: +36-30-6788764. E-mail: [andras.schmidt@fm.gov.hu](mailto:andras.schmidt@fm.gov.hu)

**ITALY / ITALIE**

Mr Claudio MARRUCCI, Carabinieri, Romania Avenue, 45, IT-00197 ROME.

Tel: +39 3316985894. E-mail: [claudio.marrucci@carabinieri.it](mailto:claudio.marrucci@carabinieri.it)

Mr Alessandro ANDREOTTI, Researcher of ISPRA, National Institute for Environmental Protection and Research ISPRA - Area Avifauna Migratrice, Via Ca' Fornacetta 9, IT-40064 OZZANO EMILIA (BO)

Tel: +39 051 6512225. Fax: +39 051 796628. E-mail: [alessandro.andreotti@isprambiente.it](mailto:alessandro.andreotti@isprambiente.it)

**MALTA / MALTE**

Ms Elaine CARUANA, Wild Birds Regulation Unit, 122 Triq Misrah il-Barrieri, MT-SVR1755 STA VENERA.

Tel: +356 22926412. E-mail: [elaine.a.caruana@gov.mt](mailto:elaine.a.caruana@gov.mt)

Mr Nicholas FARRUGIA, Wild Birds Regulation Unit, 122 Triq Misrah il-Barrieri, MT-SVR1755 STA VENERA.

Tel: +356 2292 6409. E-mail: [nicholas-peter.farrugia@gov.mt](mailto:nicholas-peter.farrugia@gov.mt)

Ms Bonnie FARRUGIA, Environment Protection Officer, Environment and Resources Authority, Hexagon House, Spencer Hill, Marsa, Malta

Tel: +356 22923657. E-mail: [bonnie.farrugia@era.org.mt](mailto:bonnie.farrugia@era.org.mt)

Ms Jessica FENECH, Wild Birds Regulation Unit, 122 Triq Misrah il-Barrieri, MT-SVR1755 STA VENERA.

Tel: +356 22926410. E-mail: [jessica.fenech@gov.mt](mailto:jessica.fenech@gov.mt)

Mr Sergei GOLOVKIN, Head of Wild Birds Regulation Unit, Parliamentary Secretariat for Agriculture, Fisheries & Animal Rights, 122, Triq Misrah il-Barrieri, MT-SVR1755 STA VENERA.

Tel: +356 22926400. E-mail: [sergei.a.golovkin@gov.mt](mailto:sergei.a.golovkin@gov.mt)

Mr Mark GRECH, Economics Officer, Ministry for the Environment, Sustainable Development and Climate Change, 6, Qormi Road, Sta Venera, Malta

Tel: +356 22926219. E-mail: [mark.k.grech@gov.mt](mailto:mark.k.grech@gov.mt)

Mr Richard LIA, Wild Birds Regulation Unit, 122 Triq Misrah il-Barrieri, MT-SVR1755 STA VENERA.

Tel: +356 22926404. E-mail: [richard.a.lia@gov.mt](mailto:richard.a.lia@gov.mt)

Mr Godwin MERCIECA GRECH, Wild Birds Regulation Unit, 122 Triq Misrah il-Barrieri, MT-SVR1755 STA VENERA.

Tel: +356 22926410. E-mail: [godwin.mercieca-grech@gov.mt](mailto:godwin.mercieca-grech@gov.mt)

Ms Rosalie MINTOFF, Wild Birds Regulation Unit, 122 Triq Misrah il-Barrieri, MT-SVR1755 STA VENERA.

Tel: +356 22926401. E-mail: [rosalie.mintoff@gov.mt](mailto:rosalie.mintoff@gov.mt)

Mr Kenneth PORTELLI, Wild Birds Regulation Unit, 122 Triq Misrah il-Barrieri, MT-SVR1755 STA VENERA.

Tel: +356 22926410. E-mail: [kenneth.portelli@gov.mt](mailto:kenneth.portelli@gov.mt)

#### **MONTENEGRO / MONTÉNÉGRO**

Ms Marina MIŠKOVIĆ SPAHIĆ, Head of the Directorate of the Nature Protection, Ministry of Sustainable Development and Tourism, IV Proleterske 19, ME-81000 PODGORICA.

Tel: +382 (0) 20 446 239. Fax: +382 (0) 20 446 200. E-mail: [marina.spahic@mrt.gov.me](mailto:marina.spahic@mrt.gov.me)

#### **POLAND / POLOGNE**

Ms Dorota ŁUKASIK, Expert, Nature Conservation Department, General Directorate for the Environmental Protection, ul. Wawelska 52/54, PL-00-922 WARSZAWA.

Tel: +48 (22) 3692143. Fax: +48 (22) 57 92 197. E-mail: [dorota.lukasik@gdos.gov.pl](mailto:dorota.lukasik@gdos.gov.pl)

#### **PORTUGAL / PORTUGAL**

Mr João José DE BASTOS LOUREIRO, Instituto da Conservação da Natureza e das Florestas, ICNF, Chefe da Divisão de Gestão das Espécies da Fauna e da Flora (Head of Unit), CITES Management Authority, Avenida da República nº 16 a 16B, PT-1050 - 191 LISBOA.

Tel: + 351 21 350 79 00. Fax: +351 21 350 79 86. E-mail: [joaoloureiro@icnf.pt](mailto:joaoloureiro@icnf.pt)

#### **SERBIA / SERBIE**

Ms Snezana PROKIC, Focal point for Bern Convention, Adviser, Ministry of Energy, Development and Environmental Protection, Omladinskih brigada 1. Str, SIV III, RS-NEW BELGRADE, 11070.

Tel: +381 11 31 31 569. Fax: +381 11 313 2459. E-mail: [Snezana.Prokic@eko.minpolj.gov.rs](mailto:Snezana.Prokic@eko.minpolj.gov.rs) or [snezana.prokic@merz.gov.rs](mailto:snezana.prokic@merz.gov.rs)

#### **SLOVAK REPUBLIC / RÉPUBLIQUE SLOVAQUIE**

Mr Rastislav RYBANIČ, Director General, Division of Nature Protection and Landscape Development, Ministry of the Environment, Námestie L. Stura 1, SK-812 35 BRATISLAVA.

Tel: +421 917604491. E-mail: [Rastislav.rybanic@enviro.gov.sk](mailto:Rastislav.rybanic@enviro.gov.sk)

Mr Ondrej KOPOREC, Department for Detection of Hazardous Materials and Environmental Crime, Prezidium of the Police Force, Criminal Police Bureau, Ministry of Interior of the Slovak Republic, Pribinova 2, SK-812 72 BRATISLAVA.

Tel: +421 9610 50 253. Fax: + 421 9610 59172. E-mail: [Ondrej.Koporec@minv.sk](mailto:Ondrej.Koporec@minv.sk)

#### **SPAIN / ESPAGNE**

Mr Rubén MORENO-OPO DÍAZ-MECO, Subdirección General de Medio Natural, Dirección General de Calidad y Evaluación Ambiental y Medio Natural, Ministerio de Agricultura y Pesca, Alimentación y Medio Ambiente, Pza. San Juan de la Cruz s/n (B-302), ES-28071 MADRID.

Tel: +34 91 5976223. E-mail: [rmorenoopo@magrama.es](mailto:rmorenoopo@magrama.es)

#### **TUNISIA / TUNISIE**

Mr Tahri JAMEL, Inspecteur principal, Direction Générale des Forêts, Ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, 30 rue Alain Savary, TN-1002 TUNIS.

Tel: +216 95689688. E-mail: [tahri\\_jamel@yahoo.fr](mailto:tahri_jamel@yahoo.fr)

#### **TURKEY / TURQUIE**

Mr Burak TATAR, Wildlife Biologist, Department of Wildlife Management, Ministry of Forestry and Water Affairs, Beştepe Mahallesi Alparslan Türkeş Caddesi No: 71, Yenimahalle / TR-ANKARA.

Tel: + 90 312 207 60 80. Fax: + 90 312 287 1178. E-mail: [btatar@ormansu.gov.tr](mailto:btatar@ormansu.gov.tr)

Mr Fehmi ARIKAN, Expert, Department of Game Management, General Directorate of Nature Conservation and National Parks, Ministry of Forestry and Water Affairs, Alparslan Türkeş Bulvarı No:71, TR-06510 ANKARA.

Tel: +90 312 207 61 43. Fax: +90 312 287 11 78. E-mail: [farikan@ormansu.gov.tr](mailto:farikan@ormansu.gov.tr)

#### **UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI**

Ms Emma PHILLIMORE, Head of Wildlife Management and Crime, Natural Environment Policy, Department for Environment, Food and Rural Affairs (DEFRA), Floor 2, Deanery Road, BRISTOL BS1 5AH / United Kingdom.

Tel: +44 020802 66669. E-mail: [Emma.Phillimore@defra.gsi.gov.uk](mailto:Emma.Phillimore@defra.gsi.gov.uk)

Mr David STROUD, Joint Nature Conservation Committee, Monkstone House, City Road, GB-PETERBOROUGH, PE1 1JY.

Tel: +44 7974257549. E-mail: [David.Stroud@jncc.gov.uk](mailto:David.Stroud@jncc.gov.uk)

## **II. OBERSER STATES / ETATS OBSERVATEURS**

#### **ALGERIA / ALGÉRIE**

Mr Mohamed HADJELLOUM, Chef du bureau de la Gestion et de la Protection de la Faune Sauvage, Direction Générale des Forêts, P.O. Box 232, HYDRA.

Tel: +213 665 50 49 78. E-mail: [hadjeloum@yahoo.fr](mailto:hadjeloum@yahoo.fr)

## **III. OBERSERVERS / OBSERVATEURS**

**Secretariat of the Convention on the conservation of migratory species of wild animals (UNEP/CMS) / Secrétariat de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (PNUE/CMS)**

Mr Borja HEREDIA, Head of the CMS Scientific and Technical Unit, UNEP/CMS Secretariat, Platz der Vereinten Nationen 1, DE-53113 BONN, Germany.

Tel: +49 228 815 2422. Fax: +49 228 815 2449. E-mail: [bheredia@cms.int](mailto:bheredia@cms.int)

Ms Carmen NAVES MUÑOZ, Coordinator of the Mediterranean Task Force on Illegal Killing of Birds, UNEP/CMS Secretariat, Platz der Vereinten Nationen 1, DE-53113 BONN, Germany.

Tel: +49 228 815 2423. E-mail: [Carmen.naves@cms.int](mailto:Carmen.naves@cms.int)

**Secretariat of the Agreement on the Conservation of African-Eurasian Waterbird (UNEP/AEWA) / Secrétariat de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (UNEP/AEWA)**

Ms Nina MIKANDER, UNEP/AEWA Secretariat, African-Eurasian Waterbird Agreement, UN Campus, Platz der Vereinten Nationen 1, DE-53113 BONN, Germany.

Tel: +49-228-815-2415. Fax: +49-228-815-2450. E-mail: [nina.mikander@unep-aewa.org](mailto:nina.mikander@unep-aewa.org). Web: [www.unep-aewa.org](http://www.unep-aewa.org)

Mr Sidi Imad CHERKAOUI, AEWA Technical Committee, Ecole Supérieure de Technologie de Khénifra (Université Moulay Ismail), BP 170, MA-54000 KHENIFRA, Morocco.

Tel: +212 662383331. E-mail: [imad.cherkaoui@gmail.com](mailto:imad.cherkaoui@gmail.com)

#### **UNEP Vienna / Secretariat of the Carpathian Convention**

Ms Margaretha LYNN SCHLINGEMANN, UNEP Vienna / Secretariat of the Carpathian Convention, Wagramer Str. 5, AT-1400 WIEN, Austria.

Tel: +41 79 82 35 347. E-mail: [lynn.schlingemann@unvienna.org](mailto:lynn.schlingemann@unvienna.org)

**United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Unesco) / Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture**

Mr Miguel CLÛSENER-GODT, Senior Programme Officer, Chief of the Section on MAB Research and Policy, Ecology and Biodiversity, Division of Ecological and Earth Sciences, Man and the Biosphere (MAB) Programme, Natural Sciences Sector, 7 place de Fontenoy, FR-75352 PARIS 07 SP, France.

Tel: +33 1 45684146. Fax: +33 1 45685804. Email: [m.clusener-godt@unesco.org](mailto:m.clusener-godt@unesco.org). Website: [www.unesco.org](http://www.unesco.org)

**African-Eurasian Migratory Landbirds Working Group, UNEP/CMS**

Mr Olivier BIBER, Chair, African-Eurasian Migratory Landbirds Working Group, UNEP/CMS, Postfach 658, CH-3000 BERN 8, Switzerland.

Tel: +41 31 311 1740. Mobile: +41 79 7924003. E-mail: [o.biber@bluewin.ch](mailto:o.biber@bluewin.ch)

**BirdLife International / BirdLife International***BirdLife Europe & Central Asia*

Mr Willem VAN DEN BOSSCHE, Conservation Officer, BirdLife Europe, Avenue de la Toison d'or 67, BE-1060 BRUSSELS / Belgium.

Tel: +32 2 541 07 82. Fax: +32 02 230 38 02. E-mail: [willem.vandenbossche@birdlife.org](mailto:willem.vandenbossche@birdlife.org)

*BirdLife Cyprus*

Mr Martin Abbas HELLICAR, BirdLife Cyprus, P.O.Box 12026, CY-2340 NICOSIA, Cyprus.

Tel: +357 99907893. E-mail: [martin.hellicar@birdlifecyprus.org.cy](mailto:martin.hellicar@birdlifecyprus.org.cy)

*BirdLife Malta*

Mr Nicholas BARBARA, BirdLife Malta, 57/28 Abate Rigord Street, Ta' Xbiex, Malta.

Tel: +356 79053084. E-mail: [nicholas.barbara@birdlifemalta.org](mailto:nicholas.barbara@birdlifemalta.org)

Ms Janina LAURENT, BirdLife Malta, Flat 2, Xemxija Waterfront Apartments, Triq Is-Simar, Xemxija, Malta, SPB 9025.

Tel: +356 21347645. E-mail: [janina.laurent@birdlifemalta.org](mailto:janina.laurent@birdlifemalta.org)

*BirdLife United Kingdom*

Dr Vicky JONES, BirdLife International, 5 Dalegarth, Cambridge, CB42AG, United Kingdom.

Tel: +44 7817918964. E-mail: [vicky.jones@birdlife.org](mailto:vicky.jones@birdlife.org)

*Royal Society for the Protection of Birds (RSPB)*

Ms Nicola CROCKFORD SUTHERLAND, RSPB, UK Headquarters, The Lodge, Sandy, Bedfordshire, SG19 2DL, United Kingdom.

Tel: +44 7718116994. E-mail: [nicola.crockford@rspb.org.uk](mailto:nicola.crockford@rspb.org.uk)

**Euronatur**

Mr Stefan FERGER, Project Management, Euronatur, EuroNatur Stiftung, Konstanzer Str. 22, DE-78315 RADOLFZELL, Germany.

Tel: +49 7732 9272 12. Fax: +49 7732 9272 22. E-mail: [stefan.ferger@euronatur.org](mailto:stefan.ferger@euronatur.org)

**Federation of Associations for hunting and conservation of the EU (FACE)**

Mr David SCALLAN, Wildlife Policy Officer, FACE - Federation of Associations for Hunting and Conservation of the EU, Rue F. Pelletier 82, BE-1030 BRUSSELS, Belgium.

Tel: +32 2 732 6900. Fax: +32 2 732 7072. E-mail: [david.scallan@face.eu](mailto:david.scallan@face.eu)

**Federation for Hunting and Conservation - Malta (FKNK)**

Mr Joseph PERICI CALASCIONE, Federation for Hunting and Conservation - Malta (FKNK), 138, FKNK, Conception Street, MSIDA, Malta.

Tel: +356 9961 9979. E-mail: [jpcpers@gmail.com](mailto:jpcpers@gmail.com)

**Il Nibbio – Antonio Bana’s Foundation for research on ornithological migration and environmental protection / Il Nibbio – Fondation Antonio Bana pour la recherche des migrations ornithologiques et la protection de l’environnement**

Mr Lino FARRUGIA, 138, Triq il-Kuncizzjoni, Msida, MT-MSD 1831 Malta.

E-mail: [ceo@huntinginmalta.org.mt](mailto:ceo@huntinginmalta.org.mt)

**Institute for Nature Conservation of Vojvodina Province**

Mr Marko TUCAKOV, Higher Associate for International Cooperation and Project Manager, Institute for Nature Conservation of Vojvodina Province, Radnička 20a, RS-21000 NOVI SAD, Serbia.

Tel: +381 64 8500709. E-mail: [marko.tucakov@pzzp.rs](mailto:marko.tucakov@pzzp.rs). Site: [www.pzzp.rs](http://www.pzzp.rs)

**Kaccaturi San Ubertu - St. Hubert Hunters - Malta**

Mr Mark MIFSUD BONNICI, Kaccaturi San Ubertu - St. Hubert Hunters – Malta, Aliko, Mosta Fort Rd. San Pawl tat-Targa, Malta.

Tel: +356 99423212. E-mail: [markmb@maltanet.net](mailto:markmb@maltanet.net)

**IV. MODERATORS – SPEAKERS / MODERATEURS - INTERVENANTS**

Mr Nicholas CRAMPTON, Retired U K Crown Prosecution Service Lawyer, Stagsden, Swaffham Road, Mundford, NORFOLK, IP26 5HR, United Kingdom.

Tel: +44 1842878492. Fax: +44 1842879556. E-mail: [npdc@btinternet.com](mailto:npdc@btinternet.com)

**V. SECRETARIAT / SECRETARIAT**

**Directorate of Democratic Governance / Direction de la Gouvernance démocratique  
FR-67075 STRASBOURG CEDEX, France**

Tel: +33 388 41 20 00. Fax: +33 388 41 37 51

Ms Iva OBRETENOVA, Secretary of the Bern Convention / Secrétaire de la Convention de Berne, Biodiversity Unit / Unité de la Biodiversité

Tel: +33 390 21 58 81. Fax: +33 3 88 41 37 51. E-mail: [iva.obretenova@coe.int](mailto:iva.obretenova@coe.int)

Ms Véronique de CUSSAC, Administrative Assistant / Assistante administrative, Biodiversity Unit / Unité de la Biodiversité

Tel: +33 388 41 34 76. Fax: +33 388 41 37 51. E-mail: [veronique.decussac@coe.int](mailto:veronique.decussac@coe.int)